

QUESTIONNAIRE AUTO-EVALUATION

1=Pas encore de progrès ; 2= : Développement supplémentaire requis ; 3= En bonne progression, plus de développement requis ; 4= Progrès significatif ; 5= Complété

CRITERES	QUESTIONS	APPRECIATION (de 1 à 5)	JUSTIFICATIONS	RECOMMANDATIONS
COMPOSANTE 1				
Sous-Composante 1a : Dispositifs nationaux de gestion de la REDD+				
1. Responsabilisation et transparence	Qu'est-ce qui montre que les institutions et les dispositifs de gestion nationaux REDD+ fonctionnent de manière non directive, responsable et transparente ?	3	Existence du CN/REDD+ et du STN/REDD+	Rendre opérationnel les organes de la REDD+ dans toute les régions du Burkina Faso
2. Mandat et budget opérationnels	Qu'est-ce qui indique que les institutions nationales REDD+ opèrent dans le cadre de mandats précis, qui se renforcent mutuellement, avec des budgets suffisants, prévisibles et durables ?	2	Organes sans mandat ni budget	Doter les différents organes de ressources financières.
3. Mécanismes de coordination multisectoriels et collaboration intersectorielle	Comment les institutions et les dispositifs de gestion nationaux REDD+ vérifient-ils que les activités sont coordonnées avec les cadres d'action nationaux ou sectoriels plus généraux, s'y intègrent et les influencent (agriculture, environnement, gestion des ressources naturelles, développement de l'infrastructure et aménagement du territoire par exemple) ?	3	Un rapport diagnostic sur la façon de renforcer la convergence entre la REDD+ et les stratégies sectorielles est élaboré. La REDD+ est intégré dans le PNDES II et PNSR III.	Prendre en compte la REDD+ dans les Plans locaux de développement

4. Capacité de supervision technique	Avec quelle efficacité et quelle efficience les institutions et les dispositifs de gestion nationaux REDD+ conduisent-ils et supervisent-ils les opérations de préparation multisectorielles, y compris la supervision courante des préparatifs techniques ?	2	Existence de rapports de sessions et de projets formulés	-
5. Capacité de gestion des fonds	Comment les institutions et les dispositifs de gestion apportent-ils la preuve d'une gestion budgétaire efficace, efficiente et transparente, notamment de leur coordination avec d'autres opérations financées par les partenaires au développement ?	3	Existence de rapports d'audits des états financiers de projets	Prendre en compte les recommandations des audits
6. Mécanisme de remontée d'informations et de recours	<p>Quels sont les éléments qui montrent que le mécanisme fonctionne à l'échelon national, infranational et local, qu'il est transparent et impartial, qu'il est doté d'un mandat clairement défini, et qu'il dispose d'une expertise et de moyens satisfaisants ?</p> <p>Qu'est-ce qui indique que les collectivités éventuellement concernées sont informées du mécanisme, qu'elles y ont accès et que celui-ci donne suite aux informations communiquées en retour et aux recours ?</p>	4	Existence du rapport de mise en œuvre et des rapports de suivi du MGP	Renforcer la communication entre les acteurs
Sous-composante 1b : Consultation, participation et sensibilisation				

7. Participation et engagement des principales parties prenantes	De quelle manière la participation réelle, continue et à part entière des principales parties prenantes est-elle établie au travers des mécanismes institutionnels (notamment les opérations supplémentaires visant à mobiliser les groupes marginalisés comme les femmes, les jeunes, les populations autochtones et les collectivités locales tributaires des forêts) ?	4	Organisation de vagues de concertation et de consultation	-
	Quels sont les mécanismes participatifs utilisés pour que les populations autochtones et les collectivités locales tributaires des forêts puissent participer utilement aux phases de préparation et d'exécution de REDD+ ?			
8. Processus de consultation	Quels sont les éléments qui démontrent que les processus de consultation à l'échelon national et local sont clairs, représentatifs, transparents, et qu'ils donnent accès aux informations en temps voulu et de manière adaptée au contexte culturel ?	3	Existence de TdRs Photos de participants Liste de présence	-
	Quelles sont les preuves que le pays a appliqué un processus d'auto sélection pour identifier les ayants droits et les parties prenantes durant les consultations ?	3	Rapports des fora villageois	-
	Quelles sont les éléments attestant qu'il est fait appel aux institutions et aux processus de décision des	3	Les lettres d'invitation Les TdRs Liste de présence	-

	populations autochtones pour enrichir les consultations et renforcer la participation ?			
	Quelles sont les données qui prouvent que les processus tiennent compte des sexospécificités et encouragent la participation du plus grand nombre ?	3	Liste de présence	-
9. Diffusion de l'information et accès à l'information	Comment les institutions et les dispositifs de gestion nationaux de la REDD+ ont-ils assuré en temps voulu la diffusion et la divulgation transparentes, suivies et complètes des informations (associées à toutes les activités préparatoires, notamment la mise au point de la stratégie REDD+, des niveaux de référence et des systèmes de suivi) de manière adaptée au contexte culturel ?	4	-Existence d'une stratégie de communication -existence de site Web -existence de bulletin d'information	Rendre fonctionnel le site web
	Qu'est-ce qui indique que les informations sont accessibles aux parties prenantes (qu'elles sont diffusées sous une forme et dans une langue que celles-ci comprennent par exemple) et effectivement reçues ?	4	-existence de site Web -existence de bulletin d'information REDD+	-
	Quels sont les moyens de communication utilisés pour informer correctement les parties prenantes, surtout celles qui n'ont pas ou peu accès aux informations pertinentes ?	4	-convention avec la presse locale -foras villageois et régionaux	-
10. Utilisation et divulgation des	Comment les résultats des consultations sont-ils intégrés	2	Début de l'élaboration de la Stratégie REDD+	-

résultats des consultations	(incorporés, diffusés, divulgués et pris en compte) dans les dispositifs de gestion, dans l'élaboration de la stratégie et dans les activités techniques associées à la définition des niveaux de référence et des systèmes de suivi ?			
CRITERES	QUESTIONS	APPRECIATION	JUSTIFICATIONS	RECOMMANDATIONS
Composante 2 : Préparation de la stratégie REDD+				
Sous-Composante 2a : Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'affectation des terres, des lois, des politiques et de la gouvernance forestières				
11. Évaluation et analyse	La synthèse des travaux conduits durant les phases de formulation et de préparation de la R-PP présente-t-elle une analyse des évolutions récentes de l'utilisation (y compris traditionnelle) des terres et une évaluation des problèmes associés aux régimes fonciers et à l'enregistrement des titres de propriété, aux droits aux ressources naturelles, aux moyens de subsistance (y compris traditionnels/coutumiers), aux lois, aux politiques et à la gouvernance forestières ?	5	Existence des rapports thématiques et du Tome 1 sur les Facteurs de Déforestation et de Dégradation des Forêts (FDDF)	Edicter les rapports et le Tome 1 sur la FDDP et mettre à la disposition des parties prenantes
12. Hiérarchisation des éléments favorables / défavorables, directs et indirects, à la mise en valeur des forêts	De quelle manière l'analyse a-t-elle été utilisée pour établir l'ordre dans lequel les programmes et politiques intégrées à la stratégie REDD+ doivent traiter les principaux facteurs, directs et indirects, de la mise en valeur des forêts ?	5	Existence des rapports sur les FDDF	Mettre les différents rapports à la disposition des parties prenantes

	L'analyse a-t-elle examiné les principaux obstacles aux opérations de renforcement des stocks de carbone forestier auxquelles, le cas échéant, les programmes et politiques intégrés à la stratégie REDD+ doivent procéder ?	5		
13. Liens entre ces éléments favorables / défavorables et les activités de REDD+	Qu'est-ce qui indique que des liens systématiques entre ces éléments favorables/défavorables aux opérations de renforcement des stocks de carbone forestier (le cas échéant) et les activités de REDD+ ont été identifiés ?	5	Existence des rapports sur les FDDF	Mettre les différents rapports à la disposition des parties prenantes
14. Plans d'action pour prendre en compte les droits aux ressources naturelles, les régimes fonciers et la gouvernance	Les plans d'action établis pour progresser à court, moyen et long terme dans la résolution des problèmes relatifs à l'utilisation des titres, aux régimes et aux titres fonciers, aux droits aux ressources naturelles, aux moyens de subsistance et à la gouvernance dans les régions prioritaires associées à des programmes particuliers de REDD+ définissent-ils d'autres étapes et définissent-ils les ressources nécessaires ?	3	Existence de rapports de diagnostic sur le cadre juridique	Accorder une place de choix aux droits aux ressources naturelles dans les documents finaux
15. Incidence sur les lois et politiques forestières	L'évaluation met-elle en lumière les retombées sur les lois et politiques forestières à long terme ?	3	-Existence des différents rapports thématiques -existence du rapport du diagnostic du cadre juridique	-
Sous-Composante 2b : Options stratégiques REDD+				

16. Sélection et hiérarchisation des options stratégiques de REDD+	Les options stratégiques de REDD+ (hiérarchisées sur la base d'une évaluation approfondie des facteurs directs et indirects du déboisement, des obstacles aux activités de mise en valeur des forêts et/ou en fonction d'autres facteurs, le cas échéant) ont-elles été sélectionnées dans le cadre d'un processus transparent et participatif ?	5	Existence de rapports des ateliers régionaux et l'atelier national sur les FDDF	-
	Le potentiel de réduction des émissions des interventions a-t-il été, dans la mesure du possible, estimé, et en quoi a-t-il éclairé l'élaboration de la stratégie REDD+ ?	5	Existence du rapport Tome 2 sur les options stratégiques	-
17. Evaluation de la faisabilité	Les options stratégiques de REDD+ sont-elles évaluées et hiérarchisées en fonction de leur faisabilité sociale, environnementale et politique, des risques et des possibilités qu'elles présentent, et d'une analyse coûts-bénéfices ?	5	Existence de rapport Tome 2 et les rapports de sessions COTEVE	-
18. Incidences des options stratégiques sur les politiques sectorielles en vigueur	Des discordances majeures entre les options stratégiques prioritaires de REDD+ et des politiques ou programmes conduits dans d'autres secteurs associés au secteur forestier (transports et agriculture par exemple) ont-elles été constatées ?	5	Existence du rapport sur l'intégration de la REDD+ dans les politiques sectorielles	-
	Un calendrier et une procédure visant à y remédier et à intégrer les options stratégiques de REDD+ avec les politiques de développement applicables ont-ils été établis ?	5		

	Appuient-elles les objectifs plus généraux en matière de développement et mobilisent-elles l'adhésion des collectivités ?	5		
Sous-Composante 2c : Cadre de mise en œuvre				
19. Adoption et application de lois et réglementations	Des lois et/ou règlements associés aux programmes et activités de REDD+ ont-ils été adoptés ?	5	Existence des décrets et Arrêtés sur le cadre institutionnel de la REDD+	-
	Quelles sont les données attestant que les lois et politiques REDD+ pertinentes sont appliquées ?	5		
20. Directives de mise en œuvre	Quels sont les éléments qui montrent que le cadre de mise en œuvre définit les droits au carbone, les mécanismes de partage des avantages, les modalités de financement de REDD+, les procédures officielles d'agrément (pour les projets pilotes ou les projets REDD+ par exemple) et les mécanismes de recours ?	5	Existence des rapports sur les directives de mise en œuvre ainsi que le guide de compréhension de la REDD+ et le rapport de validation du projet PGPC/REDD+	-
21. Mécanismes de partage des avantages	Qu'est-ce qui indique que les mécanismes de partage des avantages sont transparents ?	4	Existence du rapport provisoire du mécanisme de partage des bénéficiaires	-
22. Registre national REDD+ et le système de suivi des activités REDD+	Existe-t-il un système national d'information géo-référencé ou un registre opérationnel regroupant l'ensemble des informations pertinentes (localisation, structure de propriété, comptabilisation des émissions de carbone et flux financiers pour les programmes et les projets nationaux et infranationaux de REDD+ par exemple) ; assure-t-il	5	Existence de plateforme GEMS, de protocole de collecte des données avec collect Earth et le suivi du bilan carbone avec l'outil EXACT	-

	un accès public aux informations relatives à REDD+ ?			
Sous-composante 2d. Impacts sociaux et environnementaux				
23. Analyse des questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales	Quels sont les preuves que les questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales applicables au contexte national ont été pleinement identifiées/analysées dans le cadre d'études ou de diagnostics adaptés et de processus de consultation ?	3	Existence de rapports provisoires	Finaliser et adopter le rapport de l'EESS
24. Conception de la stratégie REDD+ en fonction des impacts	Comment les résultats de l'EESS et les impacts sociaux et environnementaux (positifs et négatifs) recensés ont-ils été utilisés pour hiérarchiser et définir les options stratégiques REDD+ ?	2	Etude non encore achevée	Accélérer la finalisation de l'étude, Planifier des activités en fonction des recommandations
25. Cadre de gestion environnementale et sociale	Quels sont les éléments attestant que le CGES est en place et qu'il assure la gestion des éventuels risques et effets environnementaux et sociaux associés aux activités REDD+ ?	2	Etude non encore achevée	Accélérer la finalisation de l'étude, Planifier des activités en fonction des recommandations
CRITERES	QUESTIONS	APPRECIATION	JUSTIFICATIONS	RECOMMANDATIONS
Composante 3 : Niveau de référence des émissions/Niveaux de référence				
26. Démonstration de la méthode	Le REL ou RL infranational ou national préliminaire est-il présenté (dans le dossier préparatoire) au moyen d'une méthodologie clairement documentée fondée, s'il y a lieu, sur une approche graduelle ?	5	Existence du NRF et du rapport sur la méthodologie d'élaboration du NRF	
	Des plans concernant des mesures supplémentaires et les besoins en données sont-ils fournis, et la relation entre le niveau de référence	4	Existence du NRF et du rapport sur la	S'atteler à finaliser les plans de mesure

	infranational et le niveau de référence national en évolution est-elle démontrée (le cas échéant) ?		méthodologie d'élaboration du NRF	
27. Utilisation des données historiques et adaptation au contexte national	Dans quelle mesure l'établissement du REL/RL tient-il compte des données historiques, et, dans le cas où il est adapté à la situation nationale, quelles sont les raisons et les données qui démontrent que les ajustements projetés sont crédibles et défendables ?	5	Existence de rapport d'évaluation du NRF validé par le secrétariat de la CCNUCC	
	Les données et documents sont-ils fournis de manière transparente et en quantité suffisante pour permettre la reconstruction ou la vérification indépendante du REL/RL ?	5	Existence de rapport d'évaluation du NRF validé par le secrétariat de la CCNUCC	
28. Faisabilité technique de l'approche méthodologique, et conformité aux directives de la CCNUCC et aux recommandations et lignes directrices du GIEC	Le REL/RL (présenté dans le dossier préparatoire) est-il fondé sur des informations transparentes, complètes et précises, compatibles avec les directives de la CCNUCC et les dernières directives et lignes directrices du GIEC, et permettant de procéder à l'évaluation technique des jeux de données, des approches, des méthodes, des modèles (le cas échéant) et des hypothèses utilisées pour définir le REL/RL ?	5	Existence de NRF, du rapport d'évaluation du NRF par le secrétariat de CCNUCC, rapports des ateliers sur la définition des forêts, rapport de l'atelier technique de validation du NRF	
CRITERES	QUESTIONS	APPRECIATION	JUSTIFICATIONS	RECOMMANDATIONS
Composante 4 : Systèmes de suivi des forêts et mesures de sauvegarde				
Sous-composante 4a. Système national de suivi forestier				
29. Explication de la méthode de suivi	Des raisons explicites ou des preuves analytiques viennent-elles étayer le	5	Existence de NRF, du rapport d'évaluation du	

	choix de la méthode utilisée ou proposée (conjuguant la télédétection et des mesures au sol pour l'inventaire du carbone forestier, la résolution, la couverture et la précision du système, l'intégration des réservoirs de carbone et de gaz) et des améliorations qui leur seront apportées à la longue ?		NRF par le secrétariat de CCNUCC , rapports des ateliers sur la définition des forêts, rapport de l'atelier technique de validation du NRF	
	Le système a-t-il été examiné sur le plan technique et approuvé à l'échelon national ? Est-il compatible avec les directives nationales et internationales en vigueur et en élaboration ?	5	Existence de NRF, du rapport d'évaluation du NRF par le secrétariat de CCNUCC , rapports des ateliers sur la définition des forêts, rapport de l'atelier technique de validation du NRF	
	Les éventuelles sources d'incertitude sont-elles, dans la mesure du possible, identifiées ?	5	Existence de NRF, du rapport d'évaluation du NRF par le secrétariat de CCNUCC , rapports des ateliers sur la définition des forêts, rapport de l'atelier technique de validation du NRF	
30. Démonstration des premières phases d'application	Qu'est-ce qui indique que le système est en mesure d'assurer le suivi des activités auxquelles la stratégie REDD+ nationale donne priorité ?	5	Existence de NRF, du rapport d'évaluation du NRF par le secrétariat de CCNUCC , rapports des	

			ateliers sur la définition des forêts, rapport de l'atelier technique de validation du NRF	
	Comment le système repère-t-il et évalue-t-il le déplacement des émissions (fuite) et, le cas échéant, quels sont les premiers résultats ?	5	Exploitation des rapports et protocoles, de l'arrêté du CTS MNV/ REDD+.	
	Comment les principales parties prenantes participent-elles à l'élaboration et aux premières phases d'application du système (dont la collecte de données et la vérification éventuelle des résultats), ou sont-elles consultées à cet égard ?	5	Exploitation des rapports et protocoles de production des données d'activités et des facteurs d'émission, la méthodologie du NRF.	
	Quelles sont les preuves que le système permet de comparer l'évolution de la couverture forestière et de la teneur en carbone (et les émissions de GES associées) aux estimations de référence utilisées pour établir le REL/RL ?	5	Existence de NRF, du rapport d'évaluation du NRF par le secrétariat de CCNUCC , rapports des ateliers sur la définition des forêts, rapport de l'atelier technique de validation du NRF	
31. Dispositifs et capacités institutionnels	Les mandats relatifs aux tâches associées au suivi des forêts sont-ils clairement définis (traitement des données satellite, inventaire forestier, diffusion d'informations) ?	4	Existence du livrable 2.2 sur les arrangements institutionnels du SNSF, Fichier excel REDD Compass, Rapport de l'atelier du SNSIF,	Finaliser le système du SNSF

			Protocole de production	
	Qu'est-ce qui indique que des mécanismes transparents de diffusion publique des données relatives aux forêts et aux émissions ont été présentés et sont au moins dans leurs premières phases d'application ?	4	Existence du livrable 2.2 sur les arrangements institutionnels du SNSF, Fichier excel REDD Compass, Rapport de l'atelier du SNSIF, Protocole de production	Effectuer une large diffusion des informations relatives à la REDD+
	Les besoins en ressources connexes ont-ils été définis et estimés (capacités, formations, matériel, logiciels et budget requis par exemple) ?	4	Ressources mises à disposition pour la mise en œuvre du processus REDD+	Prise en compte exhaustive des besoins en ressources(logistique,materiel etc.)
Sous-composante 4b. Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et sauvegardes				
32. Identification des aspects non liés au carbone et des problèmes sociaux et environnementaux pertinents	Comment les aspects non liés au carbone et les problèmes sociaux et environnementaux pertinents de la préparation de REDD+ ont-ils été identifiés ? Des recommandations en matière de renforcement des capacités ont-elles été formulées à cet égard ?	5	Existence d'une étude sur les bénéfices non carbone, Rapport sur les enjeux Environnementaux et sociaux	
33. Suivi, notification et échange d'informations	Qu'est-ce qui indique qu'un mécanisme transparent de diffusion régulière des données relatives aux aspects non liés au carbone et aux sauvegardes a été présenté et qu'il est au moins entré en dans ses premières phases d'application ?	4	Existence du rapport du diagnostic de l'ONEDD, Orientation pour une prise en compte des mesures non carbone dans le mécanisme de partage des bénéfices de la REDD+ , lien du site du SIE.	Diffuser les informations et finaliser des rapports sur la sauvegarde environnementale

	Comment les informations suivantes sont-elles diffusées : variables quantitatives ou qualitatives de première importance témoignant de l'amélioration des moyens de subsistance ruraux, de la conservation de la biodiversité, de la prestation de services écosystémiques, des principaux facteurs de gouvernance intéressant directement la préparation de la REDD+, et de l'application des sauvegardes en tenant dûment compte des dispositions spécifiques de suivi contenues dans le CGES ?	5	Existence d'un journal d'information sur la REDD+, Accessibilité au Site du SIE, Site WEB du PIF , Les ateliers de formation Les associations ayant bénéficié d'appui de la REDD+	
34. Dispositifs et capacités institutionnels	Les mandats relatifs aux tâches concernant les aspects non liés au carbone et les sauvegardes sont-ils clairement définis ?	4	-Etude sur les aspects non liés au carbone disponible, consultation sur les sauvegardes en cours	Finaliser les consultations sur les sauvegardes
	Les ressources nécessaires à cet égard ont-elles été recensées et estimées (en termes de capacité, de formation, de matériel et de logiciel et de budget) ?	5	Existence du rapport du diagnostic de l'ONEDD, Rapport sur les bénéfices non carbone, Arrêté portant création du STN/REDD+	